REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITÉ-JUSTICE-TRAVAIL
****
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET
DE LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DE L'ALIBORI
****
COMMUNE DE KANDI
MAIRIE

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAOO)

AUTORITE CONTRACTANTE : *COMMUNE DE KANDI*

Objet : *Acquisition et pose de cinquante (50) lampadaires solaires au profit de la Commune de Kandi.*

Référence SIGMAP : *14 F_DST_82655 / 2023*

Avis N° : 54/020/MKDI/SE/PRMP/CCMP/SPRMP/2023 du 09 Novembre 2023

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National, T_DST_82655

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de *la Commune de Kandi* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin, le *03 Mars 2023 et actualisé le 21 Septembre 2023*.

2. La *Commune de Kandi a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2023,* des fonds de l'Etat à travers les subventions FADeC AFFECTE GUICHET SAHEL et FADeC NON AFFECTE, afin de financer le *projet d'amélioration de l'accès de la population à l'éclairage public* et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'*acquisition et pose de cinquante (50) lampadaires solaires au profit de la Commune de Kandi.*

3. La *Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Kandi* sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et poser la *commande de cinquante (50) lampadaires solaires* sur les divers sites objet dudit marché, constitué en lot unique.
Aucune variante technique ne pourra être prise en considération. Par contre, les variantes pour délai de livraison sont prises en compte à travers un ajustement aux fins de comparaison des offres, conformément au taux fixé dans le présent dossier d'appel d'offres.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à *la Mairie de Kandi* auprès de ***OGBON Mohamed****, Personne Responsable des Marchés Publics, Email :* prmpkandi@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Kandi sis au rez-de-chaussée du bloc principal de l'hôtel de ville, Tél : 66 06 18 38 / 96 48 73 07* de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 tous les jours ouvrables.

6. Le délai de livraison est compris entre ***trois (03) mois et cinq (05) mois.***

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

➢ *Capacité technique et expériences* :

- Etre une entreprise inscrite au registre de commerce et à jour vis-à-vis de la législation en vigueur en matière de commande publique ;
- Etre une entreprise/ établissement ou groupement solidaire d'entreprises spécialisé concessionnaire ou distributeur/revendeur agréé des lampes photovoltaïques (lampadaires solaires) pour l'éclairage public ou exerçant entre autres dans le secteur de l'achat et vente des matériels électriques justifié par le registre de commerce, les statuts ou encore l'acte de distributeur ou revendeur agrée délivré par les structures étatiques compétentes ;
- Avoir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné pour la commercialisation des lampes photovoltaïques (lampadaires solaires) pour l'éclairage public ;
- Justifier avoir réalisé au moins deux (02) marchés de nature et de volume similaires au cours des trois (03) dernières années (2022, 2021 et 2020) et de l'année en cours (*fourniture et pose de lampadaires solaires ou d'autres fournitures d'équipements électriques ayant les mêmes caractéristiques et envergures dont chacun d'un montant au moins égal à 50 000 000 F CFA TTC. A ce sujet, il faut fournir au moins deux (02) attestations de bonne fin d'exécution ou PV de réception provisoire ou définitive légalisées avec copie légalisée de la page de garde, la page comportant le montant et la page de signature des contrats y relatifs*). *En tout état de cause, le cumul des montant des deux marchés ne saurait être inférieur à 100 000 000 F CFA TTC* ;
- Disposer d'un personnel technique qualifié nécessaire et disponible pour l'exécution des prestations (CV + diplôme accompagné des équivalences ou authenticités pour les diplômes délivrés à l'étranger + Carte d'Identité + preuve de disponibilité + preuves des expériences). Il s'agit notamment de :

- *Un Conducteur des travaux* : technicien supérieur de niveau licence professionnelle (BAC+3 au moins, option génie électrique ou photovoltaïque) avec cinq (05) années d'expérience générale et ayant exécuté deux (02) prestations similaires ;
- *Un Chef chantier* : technicien de niveau DTI ou BAC F3 au moins, option génie électrique ou photovoltaïque avec cinq (05) années d'expérience générale et ayant exécuté deux (02) prestations similaires ;
- *Deux (02) ouvriers spécialisés en électricité* justifié par une attestation de formation et maîtrisant les travaux des lampadaires solaires.

- Disposer en propriété ou en location avec preuves du matériel minimum nécessaire à mettre en œuvre pour l'exécution des prestations. Il s'agit notamment de :

- un camion muni d'une grue ;
- un véhicule de liaison ;
- un lot d'outillages d'électricité ;
- un ensemble d'équipements de protection individuelle/sécurité (casques, gants, chaussures de sécurité, lunettes, harnais de sécurité, cache nez/masque, etc).

➢ *Capacité financière* :

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années un chiffre d'affaires moyen des activités certifié par les états financiers de 2022, 2021 et 2020 supérieur ou égal à **soixante millions (60 000 000) F CFA** ;

- Avoir la possibilité d'accès à des financements, auprès d'une institution agrée, tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **dix sept millions (17 000 000) F CFA** ;
- Satisfaire aux autres conditions de qualification contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ *Capacité technique et expériences* :

- Etre une entreprise inscrite au registre de commerce et à jour vis-à-vis de la législation en vigueur en matière de commande publique ;
- Etre une entreprise/ établissement ou groupement solidaire d'entreprises spécialisé concessionnaire ou distributeur/revendeur agréé des lampes photovoltaïques (lampadaires solaires) pour l'éclairage public ou exerçant entre autres dans le secteur de l'achat et vente des matériels électriques justifié par le registre de commerce, les statuts ou encore l'acte de distributeur ou revendeur agrée délivré par les structures étatiques compétentes ;
- Avoir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné pour la commercialisation des lampes photovoltaïques (lampadaires solaires) pour l'éclairage public ;
- Disposer d'un personnel technique qualifié nécessaire et disponible pour l'exécution des prestations (CV + diplôme accompagné des équivalences ou authenticités pour les diplômes délivrés à l'étranger + Carte d'Identité + preuve de disponibilité + preuves des expériences). Il s'agit notamment de :

- *Un Directeur technique* : Ingénieur de niveau BAC+5 au moins, option génie électrique ou photovoltaïque avec huit (08) années d'expérience générale et ayant exécuté trois (03) prestations similaires ;
- *Un Conducteur des travaux* : technicien supérieur de niveau licence professionnelle (BAC+3 au moins, option génie électrique ou photovoltaïque) avec huit (08) années d'expérience générale et ayant exécuté trois (03) prestations similaires ;
- *Un Chef chantier* : technicien de niveau DTI ou BAC F3 au moins, option génie électrique ou photovoltaïque avec huit (08) années d'expérience générale et ayant exécuté trois (03) prestations similaires ;
- *Deux (02) ouvriers spécialisés en électricité* justifié par une attestation de formation et maîtrisant les prestations des lampadaires solaires.

- Disposer en propriété ou en location avec preuves du matériel minimum nécessaire à mettre en œuvre pour l'exécution des prestations. Il s'agit notamment de :

- un camion muni d'une grue ;
- un véhicule de liaison ;
- un lot d'outillages d'électricité ;
- un ensemble d'équipements de protection individuelle/sécurité (casques, gants, chaussures de sécurité, lunettes, harnais de sécurité, cache nez/masque, etc).

➢ *Capacité financière* :

- Fournir le bilan d'ouverture et ceux des autres années d'existence, certifiés conformes par la DGID ;
- Avoir la possibilité d'accès à des financements, auprès d'une institution agrée, tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **dix sept millions (17 000 000) F CFA** ;

- Fournir la preuve de l'assurance des risques professionnels d'un montant de **cinquante millions (50 000 000) F CFA** reconductible automatiquement sur la période d'exécution des prestations ;
- Satisfaire aux autres conditions de qualification contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du Mardi 14 Novembre 2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Kandi sis au rez-de-chaussée du bloc principal de l'hôtel de ville*. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par *la poste*. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF (*fichier unique suivant l'ordre chronologique des pages de l'offre originale ou bien un dossier unique comportant des fichiers ordonnés lisible et accessible conformément à l'offre originale)*, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Kandi sis au rez-de-chaussée du bloc principal de l'hôtel de ville* au plus tard le Mercredi 06 Decembre 2023 **à 10 heures 00 (Heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : *Salle d'ouverture des offres de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Kandi*, le Mercredi 06 Decembre 2023 **à 10 heures 30 mn (Heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission *(chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ; garantie bancaire ou d'une institution financière)*, d'un montant de **quatre cent vingt huit mille cinquante huit (428 058) F CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90) jours calendaires* à compter de la date limite de soumission.

NB : *Les candidats intéressés fourniront lors du retrait (physique ou électronique) du DAO un numéro de téléphone fonctionnel, un Email fonctionnel, le numéro IFU de l'entreprise, les nom et prénom (s) de la personne qui fait la demande au nom du candidat.* **Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraîne le rejet de son offre.**

Fait à Kandi, le 09 Novembre 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Mohamed OGBON